Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 465

Artikel: Liste des candidates présentées par le Comité féminin d'action

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262099

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tente et nos candidates, un bulletin de vote commun étant adopté pour quatre groupes en au moment où nous écrivons ces lignes. Parfois même, l'on nous a dit que, ne connaissant point de femmes dans les professions d'un groupe, l'on serait heureux de nos suggestions: et c'est justement dans ces cas-là que des femmes nous ont impitoyablement refusé une candidature; alors qu'au contraire, retuse une candidature; alors qu'au contraire, dans d'autres groupes, pour lesquels nous avions des candidates toutes prêtes et qualifiées, l'on nous répondait péremptoirement que ces professions-là n'étaient pas le fait des femmes! Ailleurs, encore, ce fut non pas sur le principe, mais sur la proportion des candidates féminines que l'on discuta, parfois même avec âpreté: et il faut comprendre aussi que, pour la psychologie masculine, accoutumée r la psychologie masculine, accoutumée une longue hérédité à tenir les femmes pour un élément de moindre importance, cela doit être un apprentissage un peu surprenant à faire que de devoir tout à coup compter avec elles... Puis, la question de tactique s'est posée aussi pour notre Comité de la présenta-tion de candidates féminines, là où une liste d'entente n'ayant pas été acceptée par les groupements masculins, nous ne pouvions groupements mascums, nous ne pouvons compter que sur nos seules forces, et dans certains cas que sur un faible nombre d'électrices, les femmes étant peu nombreuses dans ces catégories de professions-là: question qui a été résolue par l'affirmative, une candidature féminine, même sans succès, ayant toujours une valeur de propagande féministe et professionalle. Et encore ce fut la constatajours une valeur de propagande reministe et professionnelle. Et encore, ce fut la constatation inquiétante, devant l'action combinée de
tant de groupements, d'Associations, de Fédérations professionnelles, combien peu, combien
mal, les femmes sont organisées: dans le
groupe X, par exemple, qui réunit toutes les
sténodactylos, toutes les employées de comstènodactylos, toutes les employées de com-merce et de banque, toutes les vendeuses, tou-tes les commises, les diverses organisations professionnelles se sont exactement réparti les candidatures entre elles, au prorata de leur importance numérique d'abord, à celui du chiffre de leurs membres masculins et fémi-nins ensuite. Eh bien! dans ce groupe, où sont nombreuses certes les travailleuses fémi-sities actives escrites inscisabilés est respectives. nines, cette proportion ainsi calculée est exac-tement d'un siège sur 15. Quel enseigne-

Et ce n'est pas le seul, certes, à retirer de cette campagne. Comme éducation féministe, suffragiste, psychologique et politique, elle est précieuse en tous points, et nous revenue le pretieuse. aurons la mettre à profit.

Et maintenant, Mesdames les électrices: aux

E. GD.

Liste des candidates présentées par le Comité féminin d'action :

Groupe III (professions du bâtiment) patrons: Mme Chomel, directrice de poterie.

Groupe IV (professions du boie et tapissiers), patrons: Mme Weyeneth-Guignard, courtepointière.

Groupe IV (professions du bois et tapissiers). Mme Andrée Wiegandt, couturière, juge sortant; Mlle Dupont, couturière, juge sortant; Mlle Sigrist, lingère. Ces trois candidates figurent sur une liste d'entente élaborée avec les can-didats masculins.

Id. ouvriers: Mme Kung, ouvrière fourreuse.

Groupe VII (alimeniation, coiffure, pharmacie), patrons: Mme Ehinger, directrice d'hôtel; Mle Neuhaus, coiffeise.

ouvriers: Mlle Claire Maleroff, pharmacienne.

Groupe VIII (arts graphiques), patrons. Mue Fath, photographe; Mue Haas, papetière. (Liste d'entente avec les groupements masculins.)

Groupe IX (jardinage et transports), patrons.

Mme Fleuriot, fleuriste.

GroupeX (commerce), ouvriers: Mme Ricard, employée de commerce, juge sortant; Mlle Bréchet, chef de rayon; Mlle Portmann, sténodactylographe.

Groupe XI (professions libérales et maîtresses de maison), patrons: Mme Lambossy, médecindentiste, juge sortant; Mmes F. Grandjean et Chenevard-de Morsier, maîtresses de maion, juges sortant; M^{ile} Emma Kammacher, avo-

Tribune libre

A propos du salaire des ménagères

Une de nos fidèles abonnées nous communique sur cette question d'actualité, qui la préoc-cupe, les réflexions suivantes que l'on lira avec grand intérêt, même si l'on n'est pas de nombreuses féministes — wee les craintes manifestées et les conclusions déduites par M™ Lasserre. Nous serons benreuses de mantjestees et tes conclusions deduttes par Misc Lasserre. Nous serons heureuses de pu-blier sur ce sujet, à l'ordre du jour de tant de discussions, totte lettre que l'on voudra bien nous adresser, et quel que soit le point de vue qu'elle représente. (Réd.)

La première page du Mouvement Féministe du La premiere page du Mouvement Feminste du 26 octobre donnant un résumé des programmes politiques de nos meilleures féministes est pleine d'intérêt et très suggestive; elle nous fait regretter une fois de plus de ne pouvoir mettre dans l'urne un bulletin portant des candidates au Conseil national

Un vœu, exprimé à trois reprises, a retenu plus particulièrement mon attention, et je voudrais dire ici les quelques réflexions que m'a suggérées cette revendication féministe.

Nos correspondantes voudraient que le travail des ménagères soit rétribué. Au premier abord cette idée est séduisante: la femme aurait ains un peu d'argent bien à elle, légitimement gagné par son labeur quotidien; les paresseuses ou les négligentes, celles qui détestent le travail ména-ger, seraient soutenues par l'idée du gain mensuel que représenterait ce labeur ingrat; gagnant au logis, elles seraient moins tentées de travailler au dehors. Enfin, les hommes de la famille apprendraient ainsi à estimer le travail de la femme. Peut-être cesserait-on d'entendre cette « Ma femme, elle n'a rien à faire! » alc

dite épouse entretient seule, habille et nourrit cinq ou six personnes.

Oui!... mais que de difficultés déjà dans la seule application de la loi.

Qui, par exemple, rétribuerait la ménagère? Serait-ce l'Etat si lourdement chargé déjà? A rai-son de 50 francs par mois pour chaque ménagère, et en supposant un demi-million environ de femmes rétribuées, nous arriverions en Suisse à la somme coquette de 300 millions par an! Serait-ce ie chef de famille? Où serait alors, comme l'affirme une des correspondantes, l'augmentation du pouvoir d'achat du ménage? Il y a plus. Dans tout métier, il y a un contrôle du travail par celui qui paie. Vous représentez-vous une commission de contrôle passant dans les ménages à l'heure de midi, soulevant les couvercles des casseroles, inspectant nos armoires, découvrant nos lits, etc., pour juger si nous méritons notre sa-laire; je n'insiste pas.

Mais tout ceci sont des questions secondaires; il en a de plus graves. Une semblable mesure it, à mon avis, destructrice du foyer et de la famille. En effet, tout travail rétribué est fait pour d'autres: Etat, patron, clientèle. En se fai-sant payer, la femme se reconnaît comme étant en quelque sorte détachée de la famille, dont elle n'est plus que l'employée. On transforme ains une tache librement consentie, aimée le plus sou vent, et jusqu'à présent foncièrement étrangère aux lois économiques qui régissent le travail, e un fait d'ordre économique. Ne serait-ce pas fa talement disjoindre une association basée su l'amour et l'estime mutuels, avant toute autre

Si le mari paie sa femme, vous entendez d'ic les querelles: « La soupe est brûlée, mes chemi ses sont déchirées, mes cols pas repassés; n t'étonne pas si je te diminue ton salaire au bout du mois! » Ou bien, l'Etat étant le payeur. « Tu gagnes tant par mois; tant mieux, je n'ai plus besoin de te donner ma paie, je peux la dépenser entièrement pour moi!

Tant de chefs de famille, si peu conscients déjà de leurs responsabilités, risquent de se déta-cher plus encore de leurs devoirs de pères et d'époux chargés de gagner l'argent du ménage

Et enfin, dans nombre de ménages, le mari, les fils mettent la main à la pâte, cirent les souliers, font leur lit, scient le bois, lavent parfois le linge; ne serait-il pas à craindre que, désormais ils refusent toute assistance à la mère, parce qu'elle est payée? En sera-t-elle moins fatiguée et moins occupée pour cela? Ou bien l'hommtouchant un salaire pour son travail professionnel va-t-il réclamer un paiement pour les services ren dus à la maison?

Il est attristant de songer qu'actuellement la tâche la plus belle, si dure soit-elle pour beau coup, je le sais, qui incombe à la mère, à la maîtresse de maison, celle de créer pour les siens un foyer propre, harmonieux, confortable et chaud, que cette tâche, dis-je, puisse être évaluée ens francs. Les Suisses sont-ils donc si amé-ricanisés déjà qu'ils n'estiment leur femme qu'à ce qu'elle gagne? Non, cette tâche porte en elle même sa récompense la plus précieuse, celle qu'apporte tout devoir exécuté avec amour et conscience pour un but qui dépasse l'individu. Ce n'est pas pour un certain nombre de cas déplo rables où la femme souffre du mépris des hommes de la famille pour son travail, mépris qui ne sera pas nécessairement diminué par une rétri bution de la ménagère, qu'il faut risquer de com-promettre les bases mêmes de la vie familiale, bases qui reposent sur l'entier désintéressement et le complet don de soi de la femme.

CLAIRE LASSERRE

cate, juge sortant; Mme FATIO-DELESSERT, maîtresse de maison (liste d'entente avec groupements masculins.)

GroupeXI, ouvriers: MIle P. Soldini, maîtresse d'école, juge sortant; Miss Berthe Jaquet, Jeanne Mathil et V. Maystre, maîtresses d'école; Mile Bissat, infirmière scolaire.

Groupe XII (professions libérales hors de l'agglomération urbaine, et agriculture). Cerde de Chêne-Veyrier-Puplinge: patrons: M™ Geor-ges Werner-Flournoy, maîtresse de maison: ouvriers: M№ Zwahlen, institutrice. Id. Cercle de Pregny-Grand-Saconnex, patrons:

Mme Ch. Gignoux, maîtresse de maison.

L. Cercle de Vernier-Meyrin, patrons: Mme le Dr. Céline JICHLINSKI.

En plus de ces 29 candidates choisies sur une base de neutralité politique et confessionnelle, qui a été celle de tout le travail du Comité féminin d'action, l'Union des Syndicats et dération des Syndicats chrétiens corporatifs présentent chacun de leur côté une liste, de 13 noms féminins pour la première, de 12 noms pour la seconde.

VARIÉTÉ

35° de vacarme

Qu'il devait faire bon vivre alors que les sirènes des fabriques ne déchiraient pas l'air, que les autos ne trompettaient pas, que les chemins de fer n'étaient pas inventés, et que l'on ne ne connaissait pas les miaulements hystériques des radios et des gramos! Les bruits d'aujourd'hui rendent insupportable la vie des citadins, et la nuit même ne leur impose pas silence. Ils pénè-trent jusque dans les recoins les plus secrets de nos logis.

Connaissez-vous l'audiomètre? C'est une invention nouvelle, un merveilleux appareil qui éva-lue, pèse et mesure le bruit. Divisé en 100 degrés, il enregistre aussi bien le plus léger murmure que le plus effarant coup de tam-tam. Il nous dit, par exemple, qu'il y a 60° de vacarme dans la rue animée d'une grande ville, 30° dans le métro, 25º dans la chambre où toutes les fenêtres sont fermées, et 35° si les fenêtres s'ouvrent. Donc, suffisamment de tapage pour nous importuner et nous nuire; le bruit n'est, en effet, pas aussi inoffensif qu'il peut nous paraître; il gêne les bien-portants, et plus encore les malades. L'ouïe en souffre tout d'abord: après de lon-

gues années de service, un grand nombre de che-minots souffrent d'« oreilles dures » et même de complète surdité. Mais c'est le système nerveux qui en est tout spécialement affecté. Vovez un peu comme certains animaux réagissent au bruit du tonnerre: leurs poils se hérissent et, aux forts coups, ils sursautent. Les humains aussi sont impressionnés par le bruit et, quand il s'enfle, leur respiration s'accélère, leur circulation san-guine souffre, et cela même pendant le sommeil. Notre cerveau et nos nerfs sont si continuellement fatigués, que nous en venons parfois à la complète détraque nerveuse.

Les ouvriers des usines sont souvent éreintés. Les ouvriers des usines sont souvent ereintes, mais moins à la suite de la fatigue du travail que de celle résultant du vacarme environnant; leur force nerveuse n'y peut résister à la longue, et le rendement du travail baisse. Le bruit contracte nos muscles: plus une machine à écrire est bruyante, plus fortement l'on tape sur les tou-

tretien, pendant lesquelles je lui exprime mon intérêt et mon admiration, et l'embarras où je me trouverais si j'étais à sa place de devoir juger... Immédiatement, elle m'interrompt geste et de la voix: «Oh! mais ces cas, je les connais si bien! Je sais tant de choses sur eux! le gamin des journaux, par exemple, c'est un anormal, un souffre-douleur de ses camarades, ven-deurs de journaux comme lui. Famille déplo-rable. Ce n'est pas par une condamnation que I'on sauverait son cas...»

En effet, quand, peu après, nous nous levons tous dans la petite salle pour saluer la Justous dans la petite salle pour saluer la Justice qui rentre, ce sont deux acquittements sur trois qu'apporte Mme Kaminska. Acquittement pour le voleur de montre, eu égard à l'honnêteté sans tache de sa famille, qu'elle ne veut pas charger d'un casier judiciaire. Acquittement pour le précoce voleur de journaux, eu égard à ses déficiences mentales. Quant à la fillette qui en payrait dans des fusques décebées deut se pavanait dans des frusques dérobées, c'est deux mois de maison de rééducation qui sont prononcés, mais avec sursis, sa conduite à la fabrique où elle travaille actuellement devant être suivie de très près par une déléguée à la liberté surveillée. Les deux gamins, d'ailleurs, vont également être suivis, eux aussi, afin d'éviter des récidives.

Et maintenant, au tour des parents. après l'autre, et hors de la présence de leurs enfants, l'homme à la figure creusée, la femme au châle vert, l'affreuse mégère ébouriffée, M^{me} Kaminska les apostrophe et les admoneste. Leur responsabilité de parents, leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants, leur négligence, leur indolence, leurs faiblesses, leur paresse, leur saleté, leurs

vices, elle leur en parle à cœur ouvert, avec une de « père » et de « mère » tout court, ave mie de « père » et de « mère » tout court, cette ca-ractéristique étant pour elle l'essentiel. Je ne puis tout suivre et tout comprendre, mais j'ad-mire la vigueur et le bon sens de cette jeune mire la vigueur et le bon sens de cette jeune femme, dont ce sermon pratique et populaire sur le rôle du père, sur la tâche magnifique de la mère, est fait pour influencer et frapper ceux qui l'écoutent tête baissée. Et ce n'est pas le moindre intérêt de ce tribunal des mineurs ainsi compris de ne pas se borner à moraliser les enfants, mais, à travers eux et pour eux, de moraliser aussi les parents réalisant de la sorte moraliser aussi les parents, réalisant de la sorte, même dans des milieux lamentables et sordides, valeur de l'unité familiale.

« J'ai souvent pensé que la femme pourrait i jour apporter une collaboration utile à l'œuun jour apporter une collaboration utile à l'o vre des tribunaux pour enfants. Aujourd'hui, suis certain qu'elle possède des qualités spéciapour remplir les fonctions de juge dans ces

Ces paroles du comte Carton de Wiart, l'inides tribunaux d'enfants en Belgique, prononcées après avoir entendu une causerie de Mme Grabinska, prédécesseur de M^{me} Kaminska au Tribunal des mineurs de Varsovie, ne les répé-tons-nous pas, nous aussi, de toute notre conviction, après une audience de ce tribunal?.

E. GD.

Aidez-nous à faire connaître notre jouvnal et à lui trouver des abonnés.



Que lisons-nous?

Quelques suggestions avant les achats de Noël

ORA WARS: *La maison d'exil*. Mœurs et vie intime en Chine moderne. Chez Jeheber. 2 fr. 50 suisses. NORA WAISS

C CARLING: Cité maudite (Jérusalem), roman historique. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses. ohn Hagenbeck: Au pays du tigre royal. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses.

Jeheber; 2 fr. 50 suisses.
Albéric Cahuer: Lucille de Chaleaubriand. Chez
Fasquelle, Paris; 20 fr. français.
Denyse Maillard: L'enfant américain au XIXe
stècle, d'après les romanciers du Middle-West.
30 fr. français.
Henry de Montred: Le drame éthiopien. Illustré.
Grasset; 15 fr. français.

Marie Gevers: Le voyage ..., français.

Princesse Bibesco: Egalité, Grasset; 15 fr. franç.

Lo rire de la naïade. Grasset; 15 fr. franç.

Loriciens (études Id. — Le rire de la naïade. Grasset; 15 fr. franç. André Maurois: Magiciens et logiciens (études sur la littérature anglaise). Chez Grasset; 15 fr. françois

ARTHE OULIÉ: Les Antilles, filles de France.
Goll. «Voyageuses de Lettres»: Fasquelle;
12 fr. français.

François Porché: Portrait psychologique de Tol-stoï. Flammarion; 18 fr. français.

PEARL BUCK: La première femme de Yuan (tra-duit de l'anglais). Chez Stock; 15 fr. français. Serge Lifar: Du temps que j'avais faim (Souve-nirs du célèbre danseur russe). Chez Stock.

Noelle Roger: Le nouveau Lazare. Chez Fasquelle; 12 fr. français. Vont paraître chez Stock: GENEVIÈVE FAUCONNIER: Les étangs de Ladou-

Sigrid Undset: La Couronne. (Série des: Christine Lavransdatter.)



Publications recues

L'Education en Suisse. (Edité à Genève, rue de la Pélisserie, 18.) L'Education en Suisse est une publication utile